

Annexe 3 – Notice explicative relative aux vœux de mobilité pour les IEN

1) Choix de la spécialité de poste

Vous pouvez effectuer jusqu'à **6 vœux** dans chaque spécialité/option de poste.

Spécialités	Options de poste à sélectionner dans le portail Agent
Enseignement du premier degré <i>(il convient de se reporter à la liste des postes publiée sur le site Internet ministériel pour consulter l'option de chaque poste et la saisir correctement dans Mon portail RH)</i>	<ul style="list-style-type: none">• circonscription du premier degré• circonscription du premier degré et ASH• IEN adaptation scolaire et handicap• IEN préélémentaire• circonscription du premier degré et préélémentaire• circonscription du premier degré et REP• circonscription du premier degré et langue régionale• IEN adjoint au Dasen• IEN conseiller technique adaptation scolaire et handicap• IEN conseiller technique préélémentaire
Information et orientation (IO)	information et orientation
Enseignement technique (ET)	économie et gestion
	économie et gestion administrative et financière
	sciences et techniques industrielles
	sciences et techniques industrielles design et métiers d'art
	sciences biologiques et sciences sociales appliquées
	formation continue
Enseignement général (EG)	lettres-langue vivante anglais
	lettres-langue vivante allemand
	lettres-langue vivante espagnol
	lettres-histoire-géographie, dominante lettres
	lettres-histoire-géographie, dominante histoire-géographie
	mathématiques-physique-chimie

Les vœux sur les spécialités enseignement technique et enseignement général doivent correspondre à la spécialité de recrutement de l'IEN, sauf demande de changement de spécialité (cf. § 4 de la note de service).

2) Choix de l'académie, du code département et de l'établissement d'affectation

Vous trouverez ci-après la liste des académies et des codes départements à utiliser.

Vous trouverez également en fonction de la spécialité choisie (enseignement du premier degré, information et orientation, enseignement technique, enseignement général) des exemples de formulation de vœux.

Académies
Aix-Marseille
Amiens
Besançon
Bordeaux
Clermont-Ferrand
Corse
Créteil
Dijon
Grenoble
Guadeloupe
Guyane
Lille
Limoges
Lyon
Martinique
Mayotte
Montpellier
Nancy-Metz
Nantes
Nice
Normandie
Orléans-Tours
Paris
Poitiers
Reims
Rennes
La Réunion
Strasbourg
Toulouse
Versailles

Code	Département
1	Ain
2	Aisne
3	Allier
4	Alpes-de-Haute-Provence
5	Hautes-Alpes
6	Alpes-Maritimes
7	Ardèche
8	Ardennes
9	Ariège
10	Aube
11	Aude
12	Aveyron
13	Bouches-du-Rhône
14	Calvados
15	Cantal
16	Charente
17	Charente-Maritime
18	Cher
19	Corrèze
20	Corse
21	Côte-d'Or
22	Côtes-d'Armor
23	Creuse
24	Dordogne
25	Doubs
26	Drôme
27	Eure
28	Eure-et-Loir
29	Finistère
30	Gard
31	Haute-Garonne
32	Gers
33	Gironde
34	Hérault
35	Ille-et-Vilaine
36	Indre
37	Indre-et-Loire
38	Isère
39	Jura
40	Landes
41	Loir-et-Cher
42	Loire
43	Haute-Loire
44	Loire-Atlantique

Code	Département
45	Loiret
46	Lot
47	Lot-et-Garonne
48	Lozère
49	Maine-et-Loire
50	Manche
51	Marne
52	Haute-Marne
53	Mayenne
54	Meurthe-et-Moselle
55	Meuse
56	Morbihan
57	Moselle
58	Nièvre
59	Nord
60	Oise
61	Orne
62	Pas-de-Calais
63	Puy-de-Dôme
64	Pyrénées-Atlantiques
65	Hautes-Pyrénées
66	Pyrénées-Orientales
67	Bas-Rhin
68	Haut-Rhin
69	Rhône
70	Haute-Saône
71	Saône-et-Loire
72	Sarthe
73	Savoie
74	Haute-Savoie
75	Paris
76	Seine-Maritime
77	Seine-et-Marne
78	Yvelines
79	Deux-Sèvres
80	Somme
81	Tarn
82	Tarn-et-Garonne
83	Var
84	Vaucluse
85	Vendée
86	Vienne
87	Haute-Vienne
88	Vosges

Il est possible d'effectuer différents types de vœux : vœu à l'échelon académique, vœu à l'échelon départemental et vœu sur un poste particulier. En fonction du type de vœu, il est nécessaire de renseigner les colonnes suivantes :

- vœu à l'échelon académique : Spécialité de poste / Académie
- vœu à l'échelon départemental : Spécialité de poste / Académie / Code département
- vœu sur un poste particulier : Spécialité de poste / Académie / Code département / Libellé établissement affectation / Code USI (7 chiffres, 1 lettre). **Le code USI est indispensable pour la prise en compte du vœu exprimé.**

Pour vous aider à trouver le libellé d'un établissement et du code USI correspondant, vous pouvez vous référer au site http://www.education.gouv.fr/acce_public/index.php, en cliquant sur « Recherche avancée » et en remplissant les items « Localisation » et « Nature ».

▪ **Exemple de formulation des vœux pour la spécialité enseignement du premier degré**

Vœu	Spécialité de poste	Académie	Code département	Libellé établissement d'affectation (rectorat, DSDEN, circonscription)	Code USI	Type de vœu
1	1D	Bordeaux	33	Arcachon Nord	0333037X	Poste précis
2	ASH	Clermont-Ferrand	63	Rectorat (conseiller technique de recteur ASH)	0630081W	Poste précis
3	PREEL	Nice	6	DSDEN (Alpes-Maritimes préélémentaire)	0069999L	Poste précis
4	1D	Guadeloupe	971	Abymes 1	9710934N	Poste précis
5	1D	Bordeaux	33			Échelon départemental
6	1D	Bordeaux				Échelon académique

▪ **Exemple de formulation des vœux pour la spécialité information et orientation**

Vœu	Spécialité de poste	Académie	Code département	Libellé établissement d'affectation (rectorat, DSDEN, Dronisep-Onisep)	Code USI	Type de vœu
1	IO	Paris		Rectorat	0753291V	Poste précis
2	IO	La Réunion		Rectorat	9740049K	Poste précis
3	IO	Versailles	78	DSDEN	0789999V	Poste précis
4	IO	Créteil	77	DSDEN	0779999A	Poste précis
5	IO	Créteil	93	DSDEN	0939999N	Poste précis
6	IO	Créteil				Échelon académique

▪ **Exemple de formulation des vœux pour les spécialités enseignement technique et enseignement général**

Vœu	Spécialité de poste	Académie	Code département	Libellé établissement d'affectation (rectorat)	Code USI	Type de vœu
1	Éco-gest	Nantes		Rectorat	0440087F	Poste précis
2	Éco-gest	Rouen		Rectorat	0140096D	Poste précis
3	Éco-gest AF	Limoges		Rectorat	0870059S	Poste précis
4	Éco-gest	Besançon		Rectorat	0250069P	Poste précis

5	Éco-gest	Aix-Marseille				Échelon académique
6	Éco-gest	La Réunion				Échelon académique

IMPORTANT : Il n'est pas possible d'effectuer un voeu à l'échelon départemental pour les spécialités enseignement technique ni enseignement général.

Dans le premier degré, un voeu large ne peut concerner que la spécialité circonscription du premier degré et non les spécialités de postes à profil (ASH, préélémentaire, etc.).